

Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung
Band: 25 (2010)
Heft: 6: Bulletin

Artikel: L'archéologie en Suisse : une et unique?
Autor: Dunning, Cynthia
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727260>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'archéologie en Suisse:

une et unique?

*Les dépôts du Service archéologique
du canton de Berne sont parmi les plus
modernes de Suisse sinon d'Europe.*



tion des vestiges et à l'élaboration scientifique des découvertes. Ils veillent ensuite à diffuser les résultats, pour enrichir notre histoire et la rendre vivante» (Buts évoqués dans le prospectus pour l'Association suisse des archéologues cantonaux – dès 2008: Conférence Suisse des Archéologues Cantonaux CSAC).

Les services cantonaux sont les seuls habilités à autoriser l'exécution d'interventions archéologiques sur le terrain dans leurs cantons respectifs. Les résultats de ces fouilles appartiennent à l'Etat qui est ensuite unique responsable de l'archivage et de la conservation. Les services cantonaux portent également la responsabilité de la qualité du travail effectué. Si les cantons sont intimement liés aux processus de protection du

patrimoine archéologique, ils ont toutefois une grande liberté d'action dans l'organisation de la gestion même du patrimoine.

Les institutions d'enseignement

Les universités et les hautes écoles spécialisées (Bâle, Berne, Fribourg, Genève, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Neuchâtel et Zurich) sont responsables pour la formation des futurs archéologues et autres acteurs intervenant dans la recherche archéologique. C'est également là qu'a lieu la recherche fondamentale dans le domaine de l'archéologie et de ses sciences annexes (archéobiologie, conservation-restauration, paléanthropologie, etc.). La formation des techniciens de fouilles a lieu sous l'égide des services cantonaux et de l'association suisse du personnel technique des fouilles archéologiques ASTFA.

Le théâtre romain d'Augusta Raurica.

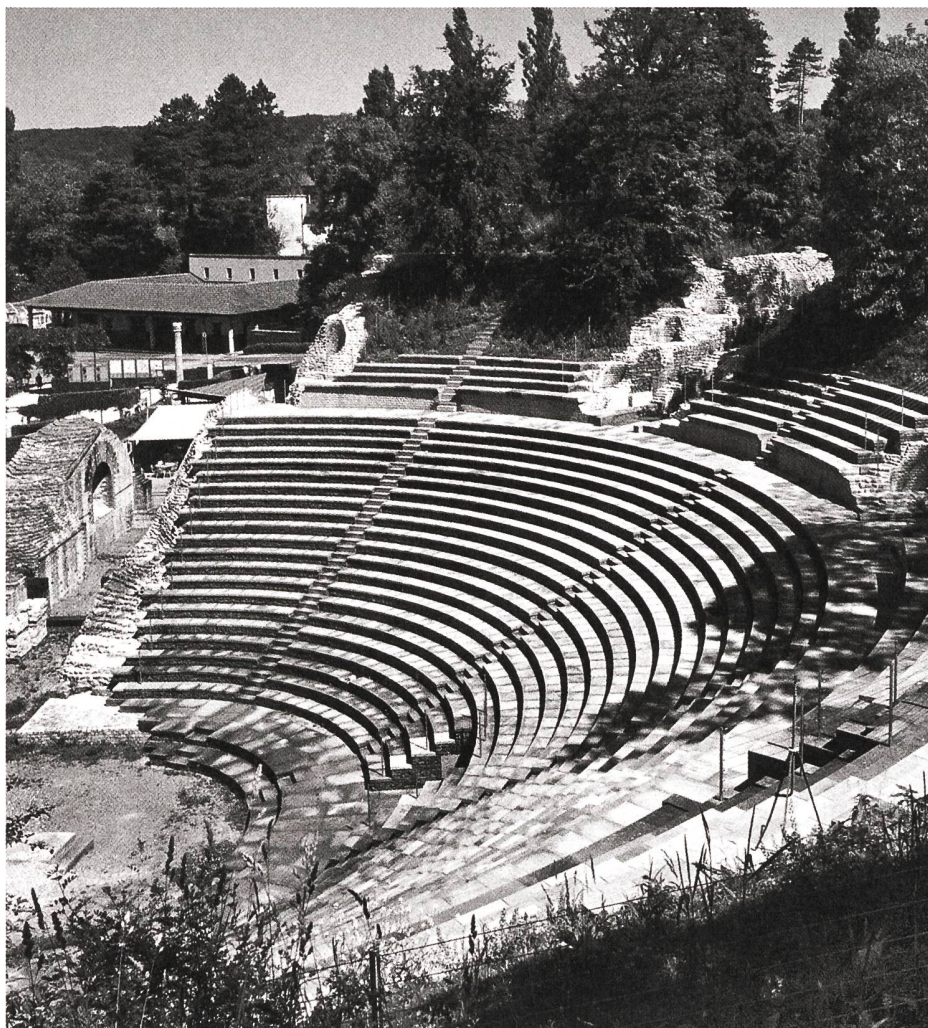
Par Cynthia Dunning

Pour bien comprendre le fonctionnement de la gestion de l'archéologie en Suisse, un bref historique des institutions de gestion archéologique, des structures existantes et leurs rôles respectifs est nécessaire.

En Suisse, de nombreuses institutions et organisations s'occupent d'archéologie. Elles ont chacune des rôles bien définis.

Les services cantonaux

Selon la Constitution (RS 101, Art. 78), la Confédération délègue la responsabilité du patrimoine culturel aux cantons. C'est pourquoi il existe autant de législations concernant la protection du patrimoine et d'offices responsables qu'il existe de cantons. Toutefois les objectifs principaux de l'ensemble des instances responsables de la gestion de l'archéologie sont les mêmes et peuvent être résumés en une phrase: «Les archéologues chargés de la protection du patrimoine doivent préserver tous les vestiges des activités humaines, évocateurs du passé. Si la conservation n'est pas envisageable, ils veillent à l'exécution des fouilles nécessaires, à la documenta-



Les Musées

Les musées jouent un rôle essentiel dans la médiation de l'archéologie. Celle-ci ne se limite pas à l'exposition de belles pièces, mais se concentre sur la présentation de problématiques archéologiques contemporaines et sur diverses activités pour tout public. Certains musées sont également responsables de la conservation et de la restauration des objets archéologiques découverts sur les fouilles. Une collaboration avec les services archéologiques est très importante dans ces deux cas.

Les associations et groupes de travail

Une société en particulier s'intéresse à l'archéologie au niveau national. Il s'agit d'Archéologie Suisse AS. Elle a joué le rôle de promoteur de la gestion de l'ar-

chéologie à de nombreuses reprises, car elle a aidé à mettre en place plusieurs services archéologiques cantonaux. Ayant droit de recours, cette association a maintes fois soutenu des actions difficiles au niveau cantonal et même national. L'importance scientifique d'Archéologie Suisse n'est pas à négliger, car elle permet la publication et la diffusion des résultats des recherches les plus actuelles.

Il existe en outre de nombreux groupes de travail réunissant les professionnels selon des périodes (pré-)historiques ou selon les spécialités (numismatique, anthropologie, etc.) et des cercles où se retrouvent amateurs et spécialistes. Tous ces regroupements sont importants, car ils permettent la promotion de l'archéologie à différents niveaux de la population, du simple citoyen intéressé au politicien averti.

En outre, il faut mentionner le Centre national d'information pour la conservation des biens culturels NIKE, organisation faîtière qui représente les regroupements du patrimoine bâti et archéologique au niveau de la Confédération et vers l'extérieur. Il offre un service d'assistance et constitue une plaque tournante pour de nombreuses informations. Sa proximité aux instances fédérales en fait une plateforme idéale pour le travail politique nécessaire à la défense du patrimoine. Ainsi il est un partenaire inévitable pour la promotion de l'archéologie en Suisse.

A première vue, il existe donc une grande diversité d'institutions s'occupant de l'archéologie, chacune d'elles travaillant avec des objectifs bien définis. Toutefois elles sont toutes étroitement liées

Fouille d'une tombe celtique à Bâle.



les unes aux autres, et collaborent dans des domaines très variés. Elles forment ensemble un paysage archéologique unique ayant comme visée commune de contribuer à la restitution de l'histoire et des modes de vie des hommes du passé en particulier par l'étude des vestiges matériels.

Les services archéologiques cantonaux: une histoire relativement récente

Jusqu'au milieu du 20^e siècle, les musées cantonaux, régionaux ou locaux étaient en général responsables de la gestion du patrimoine archéologique. En effet, c'est sous leur égide qu'eurent lieu les premières fouilles de sauvetage en Suisse. Rares étaient encore les cantons ayant créé un service pour assurer la protection du patrimoine. La Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie (devenu par la suite Archéologie Suisse) a également soutenu de nombreux projets de fouilles programmées ou non.

Avec le développement des infrastructures autoroutières ou ferroviaires mis en œuvre par la Confédération dès la seconde moitié du 20^e siècle, plusieurs fortes personnalités issues du monde des musées et des universités se sont investies auprès des politiciens fédéraux pour qu'ils prennent conscience de la destruction du patrimoine due à ces grands travaux. Cela a non seulement permis la création d'ordonnances fédérales réglant le financement des fouilles ayant lieu sur des chantiers induits par la Confédération, mais aussi la mise en place dans les cantons de services responsables de la gestion du patrimoine archéologique.

La création des services cantonaux a été accompagnée par la mise en place de législations cantonales, actuellement soumises à des révisions parfois importantes. Ces lois imposent en général l'obligation d'exécuter des fouilles dans le cas où la conservation d'un site archéologique est mise en danger. Elles impliquent donc la mise sur pied d'infrastructures permettant d'encadrer et de financer la réalisation des fouilles, la conservation du matériel découvert, la documentation des données exploitables et leur archivage.



Un archéologue subaquatique examine l'épave d'un bateau coulé.

De par ce cadre juridique, toute intervention archéologique est provoquée par une cause extérieure, qu'elle soit naturelle, comme l'érosion ou les catastrophes naturelles, ou humaine, telle la construction ou les transformations artificielles du terrain. De ce fait, les gestionnaires de l'archéologie se sont longtemps concentrés sur le développement de méthodes et techniques d'intervention rapide et de «sauvetages» dans l'urgence.

Les buts d'une archéologie proactive

Les grands travaux en relation avec la mise en place des infrastructures autoroutières



et ferroviaires sont maintenant arrivés à leur fin. Si ces fouilles d'envergure ont longtemps été considérées par certains services archéologiques comme prioritaires, il faut garder à l'esprit que le patrimoine ne se trouve pas uniquement sous les routes et les chemins de fer. Aujourd'hui, la place du patrimoine archéologique dans le paysage formé par des siècles d'occupation humaine intense inquiète bien davantage l'archéologue, gestionnaire du patrimoine. La densification des centres urbains et périurbains, la modification des territoires jusqu'ici peu exploités comme la moyenne et haute montagne provoquent des craintes réalistes. Les changements climatiques sont également une nouvelle source d'inquiétude. En effet, les célèbres stations lacustres sont menacées par les variations de l'eau des lacs et la haute montagne, délivrée de ses neiges éternelles, fait apparaître des sites archéologiques jusqu'alors inconnus. Ces nouvelles données impliquent un

Travaux de documentation archéologique lors de la réorganisation de la place Fédérale à Berne.

changement dans l'organisation de la gestion du patrimoine archéologique. L'accent doit dorénavant être mis sur la prévention à travers le développement d'une gestion proactive de l'archéologie en relation avec une politique durable de l'aménagement du territoire.

Cinq objectifs prioritaires

- L'accent doit dorénavant être mis sur l'identification du monument dans le paysage. Ceci implique non seulement des prospections ponctuelles mais surtout une compréhension à grande échelle de l'occupation du territoire au cours du temps. Si aucun modèle cohérent du développement préhistorique n'existe pour nos régions jusqu'à aujourd'hui, il est certain qu'une intensification des recherches régionales peut permettre de mieux cerner le paysage archéologique et ainsi contribuer de manière efficace à la protection du patrimoine. Les indicateurs provenant de ces études serviront sans doute à mieux formuler les mesures à prendre en relation avec un aménagement durable du territoire.
- En effet, la conservation du patrimoine sur le terrain doit devenir une priorité pour les archéologues gestionnaires du patrimoine. Bien sûr, il n'est pas possible de garder sous une cloche en verre tous les sites archéologiques identifiés sur le terrain, mais on ne peut non plus céder à la destruction de pans entiers de notre histoire pour le bien de l'économie contemporaine, tout au moins dans un pays comme la Suisse où le paysage est exploité à outrance. Il s'agit d'effectuer des choix de sites à conserver, choix qui peuvent être mus par des critères très variables: importance d'un site dans le paysage ou dans l'histoire régionale, méconnaissance scientifique de sites particuliers, etc. La définition de ces choix doit être compréhensible par les milieux aussi bien scientifiques que politiques et solidement argumentée.
- Lorsqu'une intervention sur le terrain doit avoir lieu, elle doit se faire dans les meilleures conditions possibles. Le dé-

veloppement des techniques à appliquer sur le terrain est essentiel. De nouvelles méthodes de prélèvement d'objets délicats ou encore la digitalisation des relevés sont quelques exemples que l'on peut citer. Chacun est conscient que lorsqu'un site archéologique est fouillé, il n'existera plus que par sa documentation et les objets qu'il a livrés. C'est pourquoi il est essentiel que le travail effectué soit de qualité afin d'assurer l'exploitation de la documentation et la révélation des secrets de l'histoire cachés auparavant dans le terrain.

- Sachant cela, il est aisé de déduire l'importance de l'archivage des résultats des recherches, qu'ils soient sous forme documentaire (papier, photo, dessin, physique ou numérisé) ou d'objets. Ceux-ci représentent en effet la mémoire du site disparu. Dans les institutions archéologiques, ce sont pourtant souvent ces archives qui souffrent de manque de place et de conditions de conservation inadéquates.
- La sensibilisation et la mise à disposition du public des résultats des investigations archéologiques ont toujours été négligées par manque de moyens, situation qui se reflète dans la perception déficiente de l'archéologie comme partie intégrante de la culture. C'est pourquoi il est extrêmement important de diffuser les connaissances acquises. D'une part, elles permettent d'avancer dans la recherche fondamentale, pas essentiel dans la compréhension du développement du peuplement et du territoire au cours du temps, nous ramenant à l'objectif initial de protection du patrimoine dans le paysage. D'autre part, les interprétations historiques issues de chaque nouvelle intervention archéologique constituent les tesselles modestes dans la grande mosaïque du passé, reflétant ainsi une diversité culturelle en perte de vitesse aujourd'hui. C'est le devoir de l'archéologue d'offrir ces visions toujours changeantes de l'histoire à tous les intéressés, amateurs, chercheurs, politiciens.

L'augmentation des tâches qui accompa-



gnent ces nouveaux objectifs implique évidemment un financement croissant et un développement d'une formation adéquate.

Modèles de financement

Le financement de l'archéologie en Suisse est assuré entièrement par les cantons. La Confédération alloue certes des subventions, mais celles-ci se limitent à des projets à long terme et d'importance majeure, à des projets cantonaux prioritaires et à certaines mesures archéologiques (Message concernant l'encouragement de la culture pour la période 2012 à 2015 – Message culture de l'Office fédéral de la Culture, p. 30). Cela est fort louable et correspond à un modèle idéal. Tant que les Etats responsables se donnent les moyens pour accomplir les devoirs qu'ils se sont donnés, il n'y a pas de problème. Toutefois, la gestion et la conservation du patrimoine sont gravement menacées dès que des difficultés financières apparaissent et elles sont

«Archéologie de l'urgence» à cause de l'agrandissement du parking Bärenplatz à Berne: les fondations du palais baroque de la famille Tschiffeli étaient perdues à la suite des travaux.

bien là aujourd'hui. Une estimation de la Conférence suisse des archéologues cantonaux CSAC chiffre à 245 millions de francs par année les dépenses dans le domaine de l'archéologie. (Message concernant l'encouragement de la culture pour la période 2012 à 2015 – Message culture de l'Office fédéral de la Culture, p. 29). Ni les subventions, ni les moyens ordinaires des cantons dont certains ont également baissé les prestations dans ce domaine ne suffisent à couvrir les coûts nécessaires à la conservation du patrimoine. Il faut impérativement chercher des nouvelles solutions.

Certains cantons ont introduit dans leur législation une participation de tiers dans le financement des investigations archéologiques (Vaud, Berne, Argovie). Ce premier pas vers ce que l'on appelle le principe du

pollueur-payeur est remarquable, bien qu'il amène parfois avec lui des difficultés juridiques certaines. Pour éviter un manque constant de fonds de nouveaux modèles financiers doivent être trouvés, qui manquent entièrement aujourd'hui. Un regard vers les pays européens limitrophes nous aide peu. En effet, leur législation est soit proche de la notre (certains lands allemands) soit entièrement dépendante du système libéral qu'est le principe du pollueur-payeur avec une pléthore de firmes privées qui l'accompagnent (France, Autriche).

De manière modeste, une plus grande collaboration entre les cantons et avec les associations nationales pourrait résoudre quelques difficultés financières ponctuelles liées à des projets précis. Mais ceci n'offre pas de solutions à long terme. Certains archéologues ont fait des propositions qui pourraient être intéressantes (le centime archéologique prélevé lors de l'achat de

Vestiges d'une ferme domaniale de l'époque romaine à Kallnach (BE).



terrain ou encore un impôt réservé pour la protection du patrimoine). Elles ont le malheur d'exiger des actions politiques (changements de lois au niveau cantonal et fédéral) longues et sinueuses, et sont de ce fait rapidement abandonnées par les instances gestionnaires. Seule reste donc comme action réaliste et réalisable de convaincre de l'extrême importance du patrimoine archéologique auprès des bailleurs de fonds uniques que sont les instances politiques cantonales et fédérales. La manne financière passe actuellement uniquement par un travail de lobbying intense et continu, accompagné d'actions locales, régionales et nationales, d'où l'importance de la diffusion des résultats des travaux accomplis et la sensibilisation de la population.

Une formation adaptée

La gestion correcte de l'archéologie dépend en première ligne de la qualité du travail et ceci dans tous les domaines concernés: archéologie de terrain, publication, conservation et archivage. C'est seulement dans ces conditions que la durabilité des institutions et la pérennité de la documentation archéologique peuvent être assurés. La qualité peut être assurée par l'instauration de processus ou des systèmes de contrôle. Certaines institutions visent la certification de qualité et elles ont sans doute raison. On essaye aussi le plus souvent d'adopter des techniques nouvelles censées apporter une efficacité et par cela même faciliter le travail quotidien. Cela est certes louable et doit être poursuivi. Mais seule une formation adéquate du personnel permet d'augmenter l'efficacité et d'offrir une qualité de travail sur une longue durée.

L'enseignement universitaire vise surtout les connaissances académiques permettant de poser des bases historiques, contribuant à la compréhension historique du site et à la qualité des interprétations archéologiques. Toutefois, il ne prépare pas aux tâches administratives et législatives qui accompagnent la gestion moderne de l'archéologie. Cet enseignement est encore aujourd'hui acquis sur le terrain ou plutôt dans les bureaux. Parallèlement, si

l'enseignement des sciences dites annexes dans le cadre de la biologie, géologie ou encore des mathématiques se fait depuis longtemps dans les universités, l'apprentissage des métiers liés à la conservation et à la restauration ont depuis peu intégré les hautes écoles spécialisées HES.

Il reste pourtant à réformer une branche entière des métiers de l'archéologie: celui des techniciens de fouilles et des fouilleurs eux-mêmes. La formation se limite actuellement à un cursus post-apprentissage en accompagnement de l'exercice du métier sous l'égide de la Conférence des archéologues cantonaux et de l'Association suisse du personnel technique des fouilles archéologiques ASTFA. Il est force de remarquer que la qualité de résultats des examens finaux est très inégale, correspondant sans doute à la diversité des exigences cantonales. De même, ce type de formation ne permet pas d'évolution dans la carrière au sein des institutions cantonales. Il est indispensable de chercher des nouvelles voies pour améliorer ces conditions et d'assurer ainsi un développement de la qualité du travail fourni.

Conclusions

En conclusion, il faut esquisser quelques propositions pour une gestion plus efficace et durable de l'archéologie en Suisse.

La priorité est l'intégration de l'archéologie à la gestion du paysage, que ce soit dès la mise en place des plans d'aménagement ou encore dans la protection du patrimoine archéologique in situ. Une collaboration plus intense avec les instances cantonales responsables pour le paysage et l'aménagement du territoire serait souhaitable. Ainsi pourrait-on arriver à limiter les interventions sur le terrain et se concentrer davantage sur la protection des sites et leur intégration dans le paysage.

Tant qu'il y aura des constructions, les fouilles seront inévitables. Dans ce cas-là, il faut assurer la pérennité de la documentation archéologique, qu'elle soit sous forme de papier, de film, numérique ou comme objet. C'est pourquoi une autre tâche essentielle de la gestion archéologique est de

s'assurer d'une haute qualité dans la mise en place et la conservation des archives.

Chaque archéologue sait qu'il est important de diffuser les résultats de sa recherche et pourtant c'est généralement dans ce domaine que les premières coupes budgétaires ont lieu. C'est un faux calcul. La reconnaissance du travail fourni passe par la sensibilisation et qui dit reconnaissance dit aussi finances.

Les enjeux soulevés dans la gestion de l'archéologie ne sont pas le propre d'un canton mais souvent s'appliquent à tous. Il est donc indispensable que les responsables de l'archéologie, dans les services, les musées et les associations travaillent ensemble pour résoudre les problèmes. Ceci peut s'appliquer à des problèmes spécifiques comme l'organisation ou l'archivage, mais il est beaucoup plus important de se réunir pour résoudre les enjeux essentiels que sont le manque de financement et le développement de la formation du personnel. C'est seulement en mettant en avant une solidarité réelle que la perception politique pourra être acquise.

Bibliographie

Cynthia Dunning. Examples of current national approaches I. Switzerland. In: Europe's Cultural landscape: archaeologists and the management of change. EAC Occasional Paper 2, 2002. 169–171.

Cynthia Dunning. Le rôle des services archéologiques cantonaux dans la gestion du patrimoine archéologique. Kantonale Archäologie und archäologisches Kulturgut. In: as. archéologie suisse 30.2007.4, 2–7. (La revue est consacrée à «L'archéologie suisse aujourd'hui et demain»).

Denise Leesch, Françoise Bachmann et Robert Michel. Welche Zukunft hat die präventive Archäologie in der Schweiz nach den Grossprojekten? In: as. archéologie suisse 23.2000.3, 131–134.

Patrick Nagy et Renata Windler. Zum Umgang mit archäologischen Fundstellen – Situation und Perspektiven im Kanton Zürich. In: NIKE-Bulletin 4/2008, 34–37.

Message concernant l'encouragement de la culture pour la période 2012 à 2015 (Message culture) du 24 août 2010 (Office fédéral de la Culture): www.bak.admin.ch/themen > La politique culturelle > Message culture.

Resümee

Die schweizerische Archäologie war von Anfang an ein Kind des ökonomischen Strukturwandels. Sie ist tatsächlich in den meisten Kantonen aufgebaut worden als Antwort auf die Verbreitung des Autobahnnetzes oder stand in Zusammenhang mit der Stadtentwicklung der 60er-Jahre. Die damaligen Strukturen entsprachen den Bedürfnissen einer «Notgrabungs-Archäologie», basierend hauptsächlich auf einer starken Ausgrabungstätigkeit. Heute bevorzugt die Raumplanung verdichtete Ortskerne im Schweizer Mittelland und im alpinen Raum wird die Landschaft durch Mensch und Natur ständig verändert. Um diesen Herausforderungen zu begegnen, müssen neue Strategien entwickelt werden.

In den letzten 10 Jahren hat sich die Archäologie selber stark verändert. Die Aktivitäten im Bereich der Verwaltung haben sich stark ausgedehnt. Es gilt nicht nur zu graben, sondern auch das Vorher (Inventar – Baugesuche und Planungen) sowie das Nachher (Konservierung der Objekte, Archivierung und Publikation) so zu entwickeln, dass der Schutz beziehungsweise die Untersuchung der Fundstellen für die Zukunft gewährleistet ist. Eine Anpassung der Grundstrukturen hat in verschiedenen Kantonen bereits stattgefunden.

Die Beschränkung der Finanzen stellt eine weitere Herausforderung dar. Neue Lösungen müssen gesucht werden. Mehrere alternative Finanzierungsmodelle existieren bereits bei unseren europäischen Nachbarn. Es wäre an der Zeit, diese Möglichkeiten für die Schweiz zu analysieren: Sind sie in unserem politischen System anwendbar? Und was für eine Rolle spielt die Ausbildung? Der Unterricht der Hochschulen muss sich neu an einer nachhaltigen und qualitätvollen Archäologie orientieren.